

07 mar 2022 -17:50

## 50% d'insectes pollinisateurs en plus d'ici 2030

C'est l'objectif de la stratégie nationale pour les pollinisateurs.

Ils sont indispensables pour la biodiversité et une grande partie des cultures destinées à notre alimentation ; les insectes pollinisateurs sont pourtant en déclin. Pour inverser le cours des choses, la Belgique lance sa stratégie nationale pour les pollinisateurs 2021-2030. Les autorités publiques compétentes, tant régionales que fédérales, se sont engagées à travailler ensemble pour des écosystèmes sains, une meilleure production alimentaire et le bien-être humain.

Parmi les nombreux services que nous rendent la biodiversité et les écosystèmes se trouve la pollinisation : un phénomène indispensable à la reproduction des plantes grâce au transfert du pollen de fleur en fleur. Les pollinisateurs les plus efficaces sont les insectes dont les abeilles, les syrphes, ou encore les papillons de jour et de nuit. Ils jouent notamment un rôle clé dans la production et la qualité de nos aliments et sont de véritables alliés pour nos agriculteurs.

La situation est cependant préoccupante et urgente pour les pollinisateurs sauvages belges, soumis à de nombreuses menaces dont l'utilisation de pesticides, la transmission d'agents pathogènes, la destruction de leurs habitats, l'agriculture intensive, les espèces exotiques envahissantes ou encore les changements climatiques. Un exemple : sur les 381 espèces d'abeilles sauvages, plus d'un tiers ont disparu ou sont menacées de disparition à des degrés divers .

### Une stratégie nationale sur 10 ans

Face à ce constat alarmant, les autorités fédérale et régionales se sont rassemblées pour mettre au point une stratégie nationale pour les pollinisateurs 2021-2030. Les quatre ministres de l'Environnement et les membres de la Conférence Interministérielle de l'Environnement élargie aux Ministres et Secrétaires d'état compétents pour l'Agriculture et la Politique scientifique, se sont engagés à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Cette stratégie nationale comprend une série de mesures afin de préserver les insectes pollinisateurs (sauvages et domestiques) et la pollinisation sur l'ensemble du territoire belge. D'ici 2030, elle vise à diviser par deux le nombre d'espèces en déclin et à augmenter de 50% le nombre des espèces présentant une tendance positive, par rapport à 2019.

### 3 axes pour préserver les insectes pollinisateurs

Le premier axe de la stratégie vise à rendre l'agriculture et l'horticulture propices aux pollinisateurs. Cela passe notamment par un ensemble de pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs, l'instauration d'un dialogue plus étroit entre les acteurs concernés, une meilleure cohérence entre les mesures politiques dans les secteurs agricoles et environnementaux, ainsi qu'une coopération étroite entre les agriculteurs et horticulteurs, les apiculteurs, les organisations de défense de la nature et les organisations agricoles.

Le deuxième axe consiste à rendre les villes, les infrastructures et les espaces publics plus accueillants pour les pollinisateurs. Les possibilités de stimuler leur présence et d'améliorer leur protection sont nombreuses dans les zones urbanisées, notamment le long des routes et chemins de fer.

Enfin, la stratégie a l'ambition d'améliorer la connaissance et la sensibilisation sur l'état des pollinisateurs et les causes de leur déclin.

Ces trois axes ont pour objectifs :

- d'améliorer l'étendue, la qualité, la diversité et la connectivité des habitats afin de favoriser des communautés en bonne santé, davantage résilientes face aux changements climatiques, réparties sur l'ensemble du territoire belge ;
- d'atténuer les facteurs de leur déclin ;
- de prévenir leur extinction.

Outre les bénéfices pour la biodiversité, la stratégie entend contribuer à la sécurité de la production alimentaire, à la résilience des écosystèmes et de l'économie belge ainsi qu'au bien-être humain. Elle s'inscrit donc dans le contexte du Pacte Vert européen.

Pour consulter la stratégie : [50% d'insectes pollinisateurs en plus d'ici 2030 | SPF Santé publique \(belgium.be\)](#)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)